

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 07 février 2011

L'an deux mille onze, lundi sept février à 20 heures 30, le conseil municipal s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODEFROY, Maire.

Présents : MM. MM. PLAIS Claude, FONTENEAU Jean-Claude, LECOMTE Jean-Claude, DUPONT François, PETIT Laurent, LECOMTE Roger, TRAVERS Pascal, Mmes CHAILLOUX Nathalie TOLLET Yves, FOULON Eric, Michel VILLENEUVE, VEL Gérard, Patrick ROUSSET DESHAYES Daniel, BOUQUIER Régis

Absent(s) excusé(s): HUMBLOT Arnaud, LECAMUS Sabrina BONNET Olivier

MM. **Secrétaire de séance** : Mme CHAILLOUX Nathalie

La séance est ouverte à 20 heures 30. Monsieur le Maire demande s'il y a des questions sur le compte-rendu de réunion du conseil municipal de décembre 2010. Le compte-rendu est en rapport avec les délibérés et questions posées, il est donc approuvé à l'unanimité des membres présents.

I – D. P. U.

Lecture est donnée de trois intentions d'aliéner arrivées courant janvier et pour lesquelles un droit de préemption négatif a été délivré, à savoir : - Les combustibles de Normandie deviennent Les Pétroles de la Manche, stockage sis rue des Bouleaux, - Division de parcelle ZB n° 32p au profit de DESILES Vincent, Charpentier, - une maison sise 16 rue de la Forge section B 1010 d'une contenance de 500m2. Dans le cadre de ces aliénations, la division de parcelle rue des Bouleaux entraîne une numérotation de voirie. La Parcelle acquise par M Vincent DESILES portera le n° 1bis et la parcelle restant à M DERRÉ le n° 1 de la Rue des Bouleaux.

M DUPONT demande ce qu'il est prévu de faire sur le terrain à l'entrée du bourg rue de St-Michel. M le maire informe les membres du conseil qu'il est prévu de décaissé le terrain pour construction future par la société CEDY.

II - COMPTE-RENDU de COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'urbanisme du 13 décembre 2010 : M. Jean-Claude LECOMTE donne le compte-rendu de la réunion dont 3 permis de construire ont été instruit ainsi qu'une déclaration préalable, à savoir : aménagement de combles à la Quinquière, une extension de bâtiment pour création de bureaux au 11 rue du 8 Mai, une construction d'un hangar au 7 rue du 8 mai, et pose de fenêtres de toit aux Vaux.

Commission de travaux du 18 décembre 2010 : visite du groupe scolaire et programmation des travaux envisagés en 2011,

1. Ravalement des façades de l'ensemble maternel et primaire
2. Aménagement d'un local dans l'ancien logement au profit de la maternelle pour rangement des vélos
3. Réfection des terrains de jeux, une partie en gazon et une partie en sol stabilisé
4. Aménagement de l'extérieur avec accès maternelle primaire et logements locatifs
5. Projet de fermeture avec clôtures et portails sur façade avant
6. Etude et modification de la voirie pour création de stationnement afin de libérer la chaussée, création d'un cheminement piéton.

Le cabinet d'architecture Avenir 24 est chargé de faire des propositions d'aménagement. Il est demandé un relevé de niveau au cabinet BARBIER de Connerré.

Pour mémoire :

		<u>recettes</u>	<u>emprunt</u>
Travaux de 2009	ht 104560 euros	DGE	28500
Travaux 2010	ht 260980 euros	DGE 2010/11	125400
		CDL	11000 (subvention qui sera affectée
sur les travaux de la 3 ^{ème} tranche) -		Réserve parlementaire	47000

Honoraires architecte et bureaux de contrôle 43920 euro.

M PLAIS donne lecture des avenants en plus et moins values des allotis, le montant global du marché reste dans le prévisionnel initial, soit un montant total de 256 029,81 € ht 306 211,65 € ttc.

Commission de fleurissement. Dans le cadre des plantations sur le site de reconstruction des logements sociaux Sarthe Habitat, l'entreprise TEETHEN de La Ferté a été sollicitée afin d'étudier l'aménagement des espaces collectifs, un devis de 3931.19 € ttc est présenté pour divers essences. Dans un premier temps il sera planté la haie séparative entre la place de la Liberté et la rue du Cygne, ainsi que la haie entre le privatif rue A Trotté et le collectif HLM, le reste sera exécuté à l'automne 2011. Quant à l'espace collectif entre le Clos du

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 07 février 2011

Guignier et l'allée des Narcisses, un devis de 2008 € est présenté pour décompactage du terrain, ensemencé en pelouse et plantation d'arbres et d'arbustes, cet ouvrage sera réalisé au printemps, mais les essences sont à revoir.

Elagage des thuyas Rue de la Gare et de la Zone de Loisirs, accord pour le devis présenté par l'entreprise DUMUR de 380 € ht soit 454,48 € ttc.

III - Etude des subventions 2011

Messieurs LECOMTE Jean-Claude, président de l'association Musique, LECOMTE Roger président du Comité des Fêtes et BOUTTIER Régis président de l'Amicale des Pompiers ne participent ni à la discussion ni au délibéré en ce qui les concerne.

Les demandes de subventions présentées par les différentes associations locales sont étudiées. M le maire propose de maintenir la participation accordée en 2010 augmentée de 1% pour certains la liste est établie comme suit :

ASSOCIATIONS	Mtt/ élève et Nbre élève	2011
C.C.A.S prévision selon les besoins *		4500
Budget des Écoles (165 élèves)	65,58/élève	10037
COOP.SCOLAIRE *Internet +400+383		1481
UNION MUSICALE		947
Ecole de Musique (provision)		1000
ASSOCIATION SPORTIVE		1236
ECOLE FOOT		302
FOYER RURAL		1664
COMITÉ des FÊTES		947
AMICALE DES POMPIERS		645
Amicale Aînés Ruraux		467
A.F.N.		145
JARDINIER SARTHOIS		105
COLL.APOLLINAIRE	15 X14	210
COLL.GRUDE	15 X58	870
IME Section ménagère		494
Comice Agricole	1546 hab x 0,70€	1104
Art'Dué		00
Mais.familiale les forges LA FERTE	1élx21	21
Mais. Familiale de BERNAY en CHAMPAGNE	1éIX21	21
Mais.fam d'Alençon	1éIX21	21
Ciné AMBUL	0,15 €/habitant	232
Association les Chevaliers la Longuève		56
Amicale Pers Résidts Maison de retraite		56
Vie Libre	-	91
TOTAL		26 652

Au CCAS, il est prévu 2500 € pour le repas des anciens et 2000 € pour les aides diverses.

A la coopérative scolaire la subvention de base est de 698 € à laquelle il convient d'ajouter les jouets de Noël pour 383 € et INTERNET 400 € qui font partie du budget « école » soit des 65,58 euros par élève.

Quant à l'école de musique, il est décidé de maintenir en provision 1000 euros, dans l'attente du bilan « loto ». Le conseil délibérera à nouveau après le résultat financier des activités en fin d'année.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte ces propositions et décide d'inscrire ces dépenses au budget 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres questions. Pas de questions.

La séance est close à 23 heures10. Prochaine réunion lundi 07 mars à 20 heures 30.